

# Accueil des parents de 7e

Rentrée 2011/2012



# Répartition des élèves

- Formation morale et sociale/Instruction religieuse
- École d'origine
- Sexe
- Conduite

# Rôle du régent

- Premier interlocuteur en cas de problèmes pour les élèves et les parents
- Une heure hebdomadaire pour rendez-vous éventuels
- Reçoit les excuses et certificats médicaux

# Procédure en cas d'absence

- Absence de 3 jours au plus: excuse écrite de la part des parents
- Absence de plus de 3 jours: certificat médical
- Attention: l'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent endéans les 3 jours!

# Information des parents

- Carnet de liaison
- Devoirs en classe à signer!
- Bulletins intermédiaires fin octobre
- 2<sup>e</sup> réunion entre parents et professeurs le mercredi, 16 novembre
- Bulletins à la fin du trimestre avec une proposition de remédiation en cas de difficultés scolaires
- Liste des manuels et programmes: [www.men.lu](http://www.men.lu) (rubrique: horaires et programmes)

# Le SPOS

- SPOS: Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires
- Psychologues: Mmes Mariette SCHLAMMES et Danièle KIRCHEN
- Educatrice graduée: Mme Georgette GREIN
- Enseignants-orienteurs:  
Mmes Martine RICHARD, Edith WOLTER,  
Béatrice PESCATORE et M. Yves LINSTER

# Horaire

- Début des cours: 7.55h – accès possible à partir de 7.30h (galerie de liaison) et 7.45h (porte principale)
- Pause de midi: entre 11.25h et 12.15h – pas de surveillance des élèves
- Fin des cours: 13.55h
- Cours d'appui: 14.00h (à partir du 10 octobre)
- Possibilité de rester au lycée jusqu'à 16.00h (bibliothèque, salles informatiques)

# Surveillance des élèves

- Absences des professeurs: surveillance ou élèves libérés (pas de pool de remplaçants)
- Élèves de 7<sup>e</sup>: libérés seulement à 13.05 h. après accord des parents
- Accord parental demandé préalablement si la classe est libérée entre 12.15 et 13.55 h.

# Restauration

1. Le matin dès 7.15 heures au restaurant scolaire.
2. Pendant la récréation: vente à 3 endroits du lycée.
3. Pendant la pause de midi: repas chauds au restaurant et à la cafétéria NB, snacks dans la galerie.
4. Cartes cantine ([www.restopolis.lu](http://www.restopolis.lu))

# Divers

- Problèmes avec le bus: Mme Georgette GREIN
- Cases: 1 case avec 2 clés pour 2 élèves
- Pas d'assurance contre le vol!
- Assurance-accident: lycée et chemin de l'école; secrétariat Mme Josiane ENGEL

## Le Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS)

- Les membres du SPOS se tiennent à la disposition des élèves et de leurs parents et proposent une guidance psychopédagogique aux élèves.
- Le SPOS, en offrant écoute, conseil, soutien et aide, est un interlocuteur pour les élèves, leurs parents et leurs professeurs.
- Les membres du SPOS ont le souci d'une approche globale des problèmes du jeune et tiennent compte de tous les aspects de son environnement.

# Les motifs de consultation

## 1. Information sur

- les voies de formation
- les programmes scolaires
- les études supérieures et universitaires
- l'aide financière
- le logement à l'université
- les séjours linguistiques à l'étranger
- etc.

# Les motifs de consultation

## **2. Orientation scolaire**

- choix de section
- orientation vers un autre ordre d'enseignement
- choix des études supérieures
- visites en entreprise
- stages pour élèves intéressés
- etc.

# Les motifs de consultation

## 3. Difficultés scolaires

- diagnostic des difficultés d'apprentissage

- mesures d'aide:      pédagogie d'appui  
                                 méthode de travail

Brochure: « *Lernen mit Erfolg* »

# Les motifs de consultation

## 4. Problèmes d'ordre psychologique et pédagogique

- problèmes affectifs et relationnels
- problèmes liés aux difficultés de concentration et de motivation
- problèmes d'angoisse ressentie par l'élève: analyse des différents facteurs
- problèmes en rapport avec la gestion de conflit et de stress
- questions en rapport avec l'éducation
- encadrement des élèves en difficulté
- problèmes liés à la discipline des élèves

# Initiatives

- séances de prévention  
(vol, mobbing, violence, sida, usage de l'Internet, etc.)
- projet en rapport avec un mode de vie sain  
(alimentation équilibrée et exercice physique, etc.)
- séances d'initiation au savoir-être
- action « Schüler hëllef Schüler »
- médiation par les pairs

## Contact

- Les élèves peuvent s'adresser directement aux responsables du SPOS
- Les élèves ou leurs parents peuvent également prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel (voir site [www.lrsi.lu](http://www.lrsi.lu))

# Les membres du SPOS

Mariette SCHLAMMES	psychologue diplômée
Danièle KIRCHEN	psychologue diplômée
Georgette GREIN	éducatrice graduée
Martine RICHARD	enseignant-orienteur
Edith WOLTER	enseignant-orienteur
Yves LINSTER	enseignant-orienteur
Béatrice PESCATORE	enseignant-orienteur

# 5. La promotion des élèves

- Réussite
- Échec
- Compensation
- Ajournement

# La promotion des élèves

- Réussite

En 7<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> :

- si toutes les notes annuelles sont **suffisantes**
- ou **compensées (notes  $\geq 20$ )**
- ou si la **moyenne** générale annuelle (pondérée) est d'au moins **45 points**.

# La promotion des élèves

- Échec

Si le nombre des notes annuelles insuffisantes est **supérieur au tiers** du nombre total des branches (hors religion et morale):

en 7e, 10 branches: all, lux, franç, math, hist, géo, sciences nat., éd. art, musi, sport.

donc: **échec si 4 notes insuffisantes**

(et la moyenne annuelle générale inférieure à 45 en 7e – 4e).

# La promotion des élèves

- Compensation
  - **Deux notes** annuelles insuffisantes ( $\geq 20$ ) si la moyenne annuelle générale est de **38** au moins.
  - **Une note** annuelle insuffisante ( $\geq 20$ ) si la moyenne annuelle générale est de **36 ou 37**.
  - L'élève **ne peut pas** compenser simultanément 2 notes insuffisantes dans les branches suivantes: mathématiques, allemand, français (,anglais).

# La promotion des élèves

- Ajournement

Pour les élèves n'ayant ni réussi, ni échoué:

1. **Travail de vacances** fixé individuellement (par élève et par branche), suivi d'une épreuve et d'une décision de promotion.
2. **Travail de révision** avec ou sans épreuve (comptant comme devoir en classe de l'année suivante) selon la décision du conseil de classe.

# La promotion des élèves

- Quelle épreuve?
  - ◆ Au cycle inférieur, le conseil de classe décide pour chaque élève et pour chaque branche s'il impose un travail de vacances ou un travail de révision.
  - ◆ Le conseil de classe peut aussi imposer un travail de révision lorsqu'une note insuffisante est compensée.

# La promotion des élèves

- Travail de vacances
  - ◆ **Deux examinateurs** fixent le travail.
  - ◆ **Le lycée** doit proposer un appui.
  - ◆ L'élève **remet** le travail en début d'année.
  - ◆ L'élève passe une **épreuve** évaluée par les 2 examinateurs.
  - ◆ Le conseil de classe prend la décision finale.

# La promotion des élèves

- Travail de révision
  - ◆ Fixé individuellement par le conseil de classe.
  - ◆ Suivi d'une épreuve comptant comme devoir en classe de l'année scolaire suivante si le conseil de classe l'exige .
  - ◆ Doit pouvoir être réalisé sans l'aide d'un adulte.



# Le projet d'établissement

«Projet d'intégration et d'encadrement des élèves »  
« PRIDEL »

*(Projet commencé en 2009/2010, terminera en 2012)*

But: Responsabilisation de tous les acteurs scolaires en vue de

- motiver les élèves à adapter une mentalité de réussite dans leur travail scolaire;
- les responsabiliser en ce qui concerne leur comportement dans le domaine de l'absentéisme, de la discipline et de la propreté ;
- les encourager à développer des initiatives et stimuler leur engagement civique;
- favoriser le respect réciproque entre élèves et entre professeurs et élèves.



# Le projet d'établissement

«Projet d'intégration et d'encadrement des élèves»  
« PRIDEL »

- A) Garantir une ambiance propice au travail:
- Structure d'accueil et de réflexion (pour les élèves qui dérangent le cours et empêchent les autres de travailler en ne pas respectant les règles)
- Suivi des retardataires chroniques
- Surveillance dans les couloirs à la récréation-midi, pour stimuler la prise de conscience que la propreté est une affaire de tous



# Le projet d'établissement

«Projet d'intégration et d'encadrement des élèves»  
« PRIDEL »

- Nos règles:
  1. J'arrive à temps pour le cours
  2. Je viens bien préparé(e) pour mon cours
  3. Je fais attention et je participe activement au cours
  4. Je suis les indications du professeur
  5. Je respecte mes professeurs
  6. Je respecte mes collègues
  7. Je garde la salle de classe propre



# Le projet d'établissement

«Projet d'intégration et d'encadrement des élèves»  
« PRIDEL »

- B) Motivation des élèves:
- Stages en entreprise (Stage facultatif en classe de 2<sup>e</sup> fin mars-début avril 2012)
- « Schoulzeitung Robi » (créé par une option de 3<sup>e</sup> en 2009/2010, relancement de la publication sous l'égide de professeurs)
- Comité d'élèves (création et soutien)
- Portfolio de motivation (pour les classes de 7<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)



# Le projet d'établissement

«Projet d'intégration et d'encadrement des élèves» « PRIDEL »

- Portfolio de motivation :
  - 1<sup>e</sup> partie: présentation de l'élève et de son entourage
  - 2<sup>e</sup> partie: traces/documents illustrant les divers centres d'intérêt de l'élève
  - 3<sup>e</sup> partie: réflexion sur le travail fourni et les acquis